



Internet et le numérique :

une évolution devenue incontournable
pour la librairie indépendante

Quelques arguments

Des habitudes de consommation qui ont changé, principalement chez les 15 – 35 ans

- Utilisation d'internet pour toutes sortes de recherches d'informations, y compris bibliographiques
- Utilisation massive des réseaux sociaux dans l'échange d'information sur le net
- De nouveaux usages de lectures apparaissent :
 1. Lecture sur tout type de support nomade
 2. Création de blogs littéraires
 3. Achat de segments de livres dématérialisés : pages, chapitres, paragraphes
 4. Lecture « gratuite » en ligne : feuilletage, recherche dans le texte...

Ces modifications dans les habitudes des lecteurs entraînent un changement dans le rapport du client à son libraire.

Une prise de part de marché notable

- Le livre est le produit culturel dont la vente connaît la plus forte progression sur internet, avec un chiffre d'affaires de 165 millions d'euros sur les trois premiers trimestres de 2009 (résultats d'une étude de la FEVAD). C'est une hausse de 24% par rapport à la période identique de l'année précédente. Cela représente environ 7% du marché aujourd'hui.
- 5 milliards d'euros dépensés par les Français sur internet en décembre 2009, toutes ventes confondues, et 24,5% des cyberacheteurs ont acheté des livres.

Il y a indéniablement aujourd'hui une évolution du marché du livre, avec une part de marché de plus en plus importante pour la vente en ligne de livres physiques.

Le livre numérique : une réalité aujourd'hui

- La numérisation des fonds avance, et de nombreuses nouveautés paraissent aujourd'hui simultanément en format papier et en format numérique,
- Les éditeurs étudient la faisabilité d'une plateforme commune de commande et de livraison de livres numériques. Celle-ci devrait voir le jour rapidement.
- La demande d'une TVA identique pour le livre physique et le livre numérique est à l'étude, de même que l'étendue du prix unique du livre au livre dématérialisé.

La structuration de l'édition numérique, du livre dématérialisé, s'organise.

Ne pas oublier :

- L'une des spécificités du métier de libraire est sa capacité à s'adapter aux évolutions de la société (évolutions des rayons, arrivée de l'informatique...),
- Le premier train des nouvelles technologies a été raté par la profession, qui doit aujourd'hui rattraper ce retard sous peine de perdre des parts de marché essentielles à la survie des librairies indépendantes,
- Être indépendant ne signifie pas être seul, car seul, ce défi n'est pas envisageable pour une question de coût. C'est donc regroupés, avec les sensibilités de chacun mais la force de tous que ce combat doit se gagner,
- Il ne faut pas confondre internet (les sites) et le numérique (livre dématérialisé).

D'autres raisons encore

Garder ses parts de marché

Face aux changements et à l'évolution des lecteurs du XXI^e siècle, la librairie doit être en capacité de s'adapter sans pour autant perdre son identité.

Internet comme prolongement de la librairie physique

À travers les nouvelles technologies, il s'agit de garder les spécificités du métier de libraire indépendant, c'est-à-dire :

- Diversité éditoriale, conseils
- Base de données la plus exhaustive possible et enrichie
- Proposer des dossiers, conseils de lectures, blogs, podcasts...
- Présenter les animations des librairies, etc.

Et ce, afin de renforcer le lien qui unit le libraire à ses clients.

Internet et numérique comme un service supplémentaire mais majeur

La vente en ligne de livres papier et de contenus numériques n'est pas immédiatement rentable.

Le paradoxe est que si la librairie n'affirme pas rapidement sa présence sur la toile, elle perdra irrémédiablement la possibilité d'exister sur ce support.

Le coût devenant accessible, avant d'y voir une rentabilité, il faut raisonner en « services + » apportés à la clientèle et à sa fidélisation.

En avançant groupés, le coût de présence sur internet devient accessible à tous

L'investissement est très important – plusieurs millions d'euros – mais divisé entre plusieurs centaines de libraires, un site digne de ce nom devient possible.

Le portail de la librairie indépendante affirme ainsi, auprès des éditeurs, la volonté des libraires à être des acteurs dans la chaîne de commercialisation du livre numérique au même titre que pour le livre papier.

La société du Portail participe déjà à l'élaboration d'une solution quant à la distribution.

Le Portail de la Librairie Indépendante sur internet est donc la réponse adaptée pour relever le défi de cette nouvelle décennie : Exister sur internet et être capable, à court terme, de vendre des contenus numériques.

Le portail de la librairie indépendante

Dès 2006, une étude financée par la Région Aquitaine a démontré la faisabilité du Portail de la librairie indépendante.

Le projet s'est affiné, les obstacles ont été surmontés, il entre aujourd'hui dans sa phase finale de construction et mise en route.

Le 30 novembre 2009, PL2I, Société par Actions Simplifiée, a été créée avec les fonds mis en commun par 39 libraires et 2 associations de libraires, dont les Librairies Atlantiques en Aquitaine.

Un accord a été trouvé avec Electre qui fournira la base de données du portail. Plusieurs chargés de mission sont à l'œuvre pour l'ensemble des aspects techniques.

Fin 2010 le portail sera une réalité.

« Pour pouvoir proposer à nos clients une alternative aux sites de e-commerce et pour être prêts à participer à la vente de contenus numériques, nous devons nous doter à travers le portail d'un outil collectif adapté financièrement et techniquement. »

Gilles de La Porte,
libraire, président PL2I

Le portail :
une réponse
pour la librairie

Positionnement commercial :

Le but de ce site est de proposer aux clients des librairies indépendantes une alternative aux sites de e-commerce existants, dont le métier premier n'est pas le livre, en réaffirmant au travers de son éditorial les spécificités du métier de libraire : dossiers, critiques de livres, relais des animations, etc.

Le portail : aperçu de son fonctionnement

Il fonctionnera selon le principe d'une « **usine à sites** », reliée à un site central, générique et aux sites des libraires, personnalisables.

L'usine à sites :

- Conçoit et administre le site central et les sites de librairies
- Gère et administre moteur de recherche, base de données
- Fournit les outils d'échange et d'administration
- Gère les relations avec la logistique et la facturation.

Le site central :

- Fournit une alternative aux autres ventes internet
- Vend aussi bien livres physiques que contenus numériques
- Fournit des liens avec les sites de librairies et une plateforme d'échange entre libraires

Les sites des libraires adhérents [cotisation annuelle du libraire] sont :

- Articulés sur le modèle fourni par l'usine à sites
- Personnalisés par les libraires
- Ils prennent des réservations d'ouvrages
- Ils relaient les opérations commerciales du libraire
- Ils alimentent les programmes de fidélisation...

Le site central fournit :

- Un accès personnalisé à la base de données
- Un accès au contenu éditorial mutualisé ou en propre
- Des liens avec d'autres sites consacrés aux livres (forums, éditeurs...)

Une Option Premium est possible avec :

- Présentation du stock de la librairie
- Vente de livres physiques et numériques
- Enlèvement en magasin ou livraison à domicile par le site logistique central.

Le Passeport pour le numérique

Un accompagnement global proposé par le Conseil Régional d'Aquitaine



Engagé avec l'État aux côtés des libraires, le Conseil Régional d'Aquitaine finance à partir de 2010 un accompagnement spécifique : le Passeport pour le numérique.

ECLA Aquitaine et les librairies

Atlantiques en Aquitaine assureront l'ingénierie de ce dispositif.

Constat de départ :

Pour adhérer au Portail, puis vendre les contenus numériques, un équipement informatique minimal ainsi que la capacité à l'utiliser est requis.

Or l'enquête menée en 2009 sur le niveau d'équipement informatique des libraires atlantiques grâce au Conseil Régional montre un déficit entre ces requis et les équipements actuels. De même quant à la maîtrise humaine de ces équipements.

À partir de ce constat, un plan d'accompagnement a été conçu pour surmonter l'ensemble de ces difficultés.

Plan d'accompagnement : le Passeport pour le numérique

Basé sur le volontariat, le libraire signe au préalable un engagement et verse une participation de 150 €.

Il aura alors accès au Passeport pour le numérique qui comporte :

- Accompagnement et diagnostic
- Formation selon les besoins
- Aide à l'équipement si nécessaire
- Aide à l'entrée sur le Portail des libraires

**Passeport
pour le
numérique**



Le plan d'accompagnement se déroulera selon les 3 phases suivantes, afin que l'entrée au Portail se passe le mieux possible pour tous :

Phase 1

Il s'agit d'informer tous les libraires intéressés par ce projet, puis d'établir avec chacun d'entre eux, après signature du passeport, un diagnostic sur leur matériel informatique et les compétences informatiques prérequis pour pouvoir intégrer le portail.

Cette phase doit se mettre en place très rapidement, dès le 1^{er} trimestre 2010.

Phase 2

Elle découle directement de la phase 1. Il s'agit de former et d'aider chaque libraire selon le diagnostic établi.

Plusieurs niveaux de formations sont envisagés et vont être mis en place après les évaluations, afin que chacun s'y retrouve en fonction de ses besoins, du plus novice au plus « expert ».

L'aide à l'équipement se fera sur dossier régional spécifique en faveur du numérique.

Le cas échéant, elle pourra aussi faire partie d'un projet global, dans le cadre du Protocole Etat-Région d'aide au livre.

Phase 3

Avec l'appui régional, il s'agit directement de préparer l'entrée au portail, dont la mise en ligne est prévue pour le dernier trimestre 2010.

Une aide à la cotisation annuelle est prévue les trois premières années dans le cadre du Passeport pour le numérique.

Contact



Librairies Atlantiques en Aquitaine : Soline Barbier
Téléphone : 06 83 51 53 13
Courriel : numerique@librairiesatlantiques.com
L'association reçoit le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine et du Ministère de la Culture et de la Communication.



ECLA Aquitaine : Mathilde Rimaud
Téléphone : 05 47 50 10 00
Courriel : mathilde.rimaud@ecla.aquitaine.fr